

**COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 JANVIER 2012**

Présents : VUILLAUME Christian, MAIGROT Alain, MUTIAUX Jean-Jacques, GUYOT Philippe, HEINIS Isabelle, MACLE Laurent, RIZZI Gabrielle, SAILLARD André, NICOD Patrick.

Excusés :

Absents : GUIGNERET Franck

Date de convocation : 5 janvier 2012

Secrétaire de séance : MAIGROT Alain

**1. Démission de Denis Bury pour cause de déménagement**

Denis Bury a présenté sa lettre de démission suite à son déménagement. Sa démission a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**2. Orientation pour le budget 2012**

Monsieur le Maire présente les priorités pour le budget 2012.

- Réseau d'eau : il reste environ une vingtaine de branchements plomb à changer. Il faut en priorité réparer la fuite chez M. Robert. Le problème est lié à la conduite qui passe sur la propriété de M. Dole Thierry. Il faudra également prolonger la conduite dans la rue de la Fontenette pour alimenter la maison de Mme Outhier.

- Station de pompage : le captage de l'eau potable aura besoin d'être rénové dans les années à venir.

- Eclairage public : l'ensemble du système a été modifié en 2010 et 2011. Le Maire propose de renforcer certains points lumineux mais le conseil estime que pour l'instant ce n'est pas utile.

- Bâtiments communaux : le conseil a décidé de continuer les travaux de rénovation des bâtiments communaux.

- Atelier communal : l'atelier manque réellement de rangement. Le conseil décide qu'avant d'acheter de nouveaux outils pour Antoine, il faut réaménager l'atelier. Le conseil est d'accord pour faire réparer le tracteur. M. Guyot explique qu'il n'est pas nécessaire de le changer pour l'instant.

- Plaques de rue et numéros : les plaques de rue sont commandées mais l'entreprise ne parvient pas à réaliser les bonnes couleurs. Concernant les numéros, l'entreprise a fait une proposition de couleur mais elle ne correspond pas à la demande de la commune. M. Reichardt va reprendre contact avec l'entreprise pour leur préciser les couleurs souhaitées.

- Cimetière : le conseil souhaite aménager un columbarium et un jardin du souvenir tout en conservant l'esprit du lieu. M. le Maire va contacter M. Reichardt pour lui demander quelques conseils. Le conseil souhaite également mettre en place un règlement concernant le cimetière.

- Arbre sur la commune : le Maire explique qu'il faudra réaliser une expertise de l'arbre de Sainte Lucie situé en face du belvédère du Grand Cour. Il faudrait dans un premier temps couper les branches qui menacent de tomber. Le Maire propose de prendre contact avec M. Lambert mais aussi avec la DRAC pour effectuer l'expertise.

- Aire de stationnement : le projet de parking dans le bas du village imposerait de modifier le sens de circulation de certaines rues. Pour favoriser l'accès à ce parking il faudrait mettre certaines rues en sens unique. M. Guyot va prendre contact avec M. Lelliot pour lui demander des conseils pour la réalisation de ce parking. Le conseil décide d'acquérir des panneaux de stationnement interdit qui seraient disposés dans les rues durant la saison estivale.

- Cour d'école : le Maire propose d'installer des jeux dans la cour de l'école. M. Nicod demande que l'esprit du musée de l'école d'autrefois soit conservé.

- Eclairage de l'église : le Maire a rencontré le SIDEK et une entreprise spécialisée pour essayer de trouver une solution pour améliorer l'éclairage de l'église et notamment le trésor. Le Maire attend leur proposition mais le coût de l'opération risque d'être élevé.

- WC publics : le Maire présente les 4 propositions d'emplacement pour les WC publics :

- Vers chez M. Bury Denis rue de la Roche
- Vers le porche
- Ancien WC de la cour d'école des filles
- Vers le transformateur

Avant de décider du lieu d'installation des WC, il faudra prévoir leur entretien.

**3. Changement du système d'éclairage public (2ème tranche) : financement définitif**

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour le versement du solde de cette opération pour un montant de 1 934€. Le coût définitif de l'opération est de 32 844€.

Monsieur le Maire présente les relevés d'électricité depuis 2008 et explique que la commune a réalisé une économie d'environ 40% en trois ans soit près de 40 000 kwh

#### **4. Aménagement dans le village**

En fonction des propositions d'installation de bancs et de poubelles au sein du village par la commission qui a travaillé sur le sujet, le conseil devra se prononcer sur des priorités.

#### **5. Urbanisme : point sur les dossiers**

Monsieur Saillard présente le point sur les dossiers en cours.

- Converset : les avocats devaient remettre leur mémoire final au plus tard le 13 janvier dernier.

- Cartier : le procureur a commandité une expertise judiciaire à M. Belot qui n'a pas encore rendu ses conclusions. En attendant, les ouvriers tentent de mettre la construction en conformité avec le permis délivré en 2001.

Il rappelle que pour la construction d'un mur au sein du village, les habitants doivent demander l'accord à l'architecte des bâtiments de France.

Le conseil renouvelle son souhait de ne pas porter plainte contre les personnes qui ont mis de menuiseries PVC à leur maison.

#### **6. Point sur l'ASA**

Le Maire, également président de l'ASA a rencontré Maître Teston et le cabinet d'expert géomètre Bouiller-Digard afin de trouver une solution au problème de limites posé au niveau du cadastre et les murs en pierre délimitant les parcelles. En effet certains murs ne correspondent pas aux limites cadastrales des parcelles. Dans certains cas, il faudra réaliser des actes notariés pour modifier les limites cadastrales. Mais pour cela, il faut retrouver les actes de propriétés pour chacune de ces parcelles, ce qui parait la démarche la plus aléatoire.

#### **7. Commission patrimoine : compte rendu de la réunion du 29 décembre 2011**

Cette réunion qui rassemblait toutes les associations du village a permis d'aborder trois points.

- Les priorités dans le patrimoine communal
- Le devenir de la salle de l'école : l'ASPECC propose d'envisager de la transformer en salle d'exposition et de théâtre. Toutefois, le Maire rappelle que dans l'immédiat rien ne peut être réalisé pour modifier la structure car cela implique de trop nombreux travaux. Dans un premier temps, le conseil est d'accord pour profiter de l'aménagement du plafond pour installer des barres de fer sur lesquelles pourront être fixés des projecteurs. L'électricien va aussi prendre en compte cette proposition mais le plafond déjà commandé sera blanc..

- Journées du patrimoine : le Maire souhaite que cette année les journées du patrimoine soient organisées en collaboration entre la commune et l'ensemble des associations du village, ce qui devrait être réalisé.

#### **8. Journées du patrimoine organisation**

Plusieurs manifestations sont prévues autour de la vigne conservatoire, de la visite de Château-Chalon sur iPhone, de l'École d'Autrefois, de la restauration des tableaux et d'un jeu de quilles. L'office de tourisme organisera également des conférences à cette occasion.

#### **9. Prime à secrétaire de Mairie**

Suite à la proposition du Maire qui a mis en évidence la disponibilité et le fait que la secrétaire de mairie ne récupère pas les séances de Conseil Municipal et autres réunions, le conseil donne son accord à l'unanimité pour l'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité pour l'année 2012. Le montant de cette indemnité représentera l'équivalent d'un treizième mois de salaire soit 600€ brut et sera versée en deux fois.

#### **10. Eau**

- Service eau du SIDEC : le conseil ne souhaite pas renouveler l'adhésion de la commune au service d'eau du SIDEC. En effet les services apportés ne paraissent pas essentiels pour la commune.

- Délégués au Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seille : suite à l'adhésion de la commune à ce syndicat, le conseil doit nommer deux délégués. Laurent Macle est nommé délégué titulaire et Jean-Jacques Mutiaux est délégué suppléant.

- Adhésion de la commune de Plaineoiseau au SIBS : le conseil donne son accord à l'unanimité pour que la commune adhère au SIBS.

#### **11. Logements communaux**

Le Maire présente les nouveaux locataires des logements en dessous de la Mairie et de la Cure. Il précise que pour des raisons de sécurité, il a fait le nécessaire pour faire gagner la cheminée de la Cure.

## **12. Embauche de Frédéric Dufour**

La commune avait embauché M. Dufour en contrat aidé pour effectuer les travaux d'intérieur dans les bâtiments communaux. Mais celui-ci a dû démissionner au bout de 2.5 jours pour des raisons médicales. Le conseil est d'accord pour recruter une nouvelle personne.

## **13. SDIS : construction de la caserne de La Marre**

Le 15 décembre 2011 a eu lieu, à La Marre, une réunion de présentation du projet de construction de la caserne de La Marre. La commune n'a pas pu être représentée.

Le Maire rappelle que lors de la construction de la caserne de Voiteur, le conseil municipal s'était opposé au financement de la caserne de La Marre. Seule la commune de Château-Chalon avait délibéré dans ce sens à l'époque. Certains conseillers expliquent qu'il n'est pas facile de tenir cette position même si la commune ne sera pas amenée à avoir besoin des services des pompiers de La Marre.

Après débat, le conseil donne son accord pour participer au financement de la construction de la caserne de La Marre (6 pour, 2 abstentions, 1 contre).

### **Questions diverses**

- Défibrillateur : le coût d'achat d'un défibrillateur est de 1 740€ auquel il faut ajouter l'entretien régulier. M. Vallet chef des pompiers de Voiteur propose d'envisager une commande groupée au sein de la Communauté de Communes. A suivre.

- Enveloppe à l'en-tête de la commune : La Poste propose de réaliser des enveloppes à l'en-tête de Château-Chalon. Le Maire présente les deux maquettes proposées par La Poste. Le conseil souhaite proposer une autre photo car celles proposées ne font pas l'unanimité.

- Acacias le long de la D5 : certains acacias sont dangereux et menacent de tomber. Il faut donc retrouver les propriétaires des parcelles concernées et leur demander de faire le nécessaire pour mettre en sécurité cette route départementale.

- Entretien de la vigne : cette année la vigne a rassemblé de nombreuses maladies. Le maire souhaiterait que la vigne soit mieux entretenue. Les vigneronns devraient prendre en charge cette tâche.

- Vente de la parcelle ZD 55 : c'est une parcelle enclavée de 8 ares à vendre pour 300€. La commune étant propriétaire d'une parcelle contiguë elle a la possibilité de faire usage de son droit de préférence. Le conseil ne souhaite pas donner suite à cette proposition.

- Achat d'un bus par l'Union Sportive : le Président de l'USCS a présenté une demande de participation au financement de l'achat d'un bus pour le club. Pour que le club puisse bénéficier des subventions du conseil général, les communes membres de la CCCHS doivent participer à cet achat, au total, à hauteur de 4000€. Le conseil décide de participer à l'achat du minibus pour l'USCS à hauteur de 130€.

- Numéro d'habitation pour le recensement : pour faciliter le travail de l'agent recenseur, le Maire a proposé d'apposer sur chaque maison des étiquettes avec le numéro qui a été attribué à l'habitation.

- Remboursement à la CCCHS : le conseil donne son accord à l'unanimité pour rembourser à la CCCHS la facture de fourniture d'entretien concernant des fournitures payées par la CCCHS pour la commune dans le cadre d'une commande groupée.

- Animation M. Lecoin : il a demandé l'autorisation d'effectuer des animations dans les rues du village, pendant la saison touristique. Le conseil est d'accord pour lui donner l'autorisation durant un mois pour voir comment cela se passe.

- Prêt FFN : nous avons reçu le courrier de notification de la réduction du prêt. Toutefois ce courrier ne précise pas à qui la commune doit rembourser le prêt. Un courrier a été envoyé à M. Bailly, sénateur, pour que celui-ci relance le dossier auprès du ministre en charge de la forêt.

- Livre sur le Château-Chalon : l'association "Méta Jura" propose de sortir un livre sur le Château-Chalon. Il demande à la commune de participer à cette opération. Le prix de vente de ce livre est de 35€. Après débat, le conseil propose (8 pour, 1 abstention) de soutenir cette action en achetant les ouvrages sous forme de souscription en prenant pour base la subvention souhaitée soit 400€.

- Une autre demande de subvention pour une plaquette sur Château-Chalon est aussi souhaitée. Mais à ce jour le projet n'est pas suffisamment précis et le Conseil se prononcera après avoir obtenu plus de précisions sur ce projet.

- Achat de clés pour les bouches à clés : M. Guyot souhaiterait que la commune acquière une clé pour les bouches à clés.

- Guide pour les nouveaux habitants : il faudra recontacter les associations pour qu'elles donnent leurs textes qui figureront dans le guide.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 mars 2012

La séance est levée à 23h30